

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 35 (1927)

Heft: 11

Artikel: Un nouveau périodique pour les soldats du service de santé

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-973648>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hände und Unsauberkeiten das Obst gegangen ist, bis es in das Haus des Städters zum Gebrauch gelangt. Auch das Essen der Kernmandel beim Steinobst ist wegen der in ihr enthaltenen Blausäure ebenso zu verbieten wie das Verschlucken von Kernen und Steinen, welches mindestens eine unnötige Belastung der Verdauungsorgane zur Folge hat, wenn sich nicht noch schlimmere Erkrankungen, besonders, wie man lange annahm, die Blinddarmentzündung, daran schließen.

Daß so hervorragende Eigenschaften des Obstes stets auch die besondere Beachtung der Genesung Suchenden gefunden haben, ist sehr erklärlich, und es gab eine Zeit, wo die Obstkuren eine besondere Rolle spielten. Vor allem die Schwindstichtigen hoffte man dadurch, daß man sie fünf, zehn und mehr Pfund Weintrauben essen ließ, wieder zur Gesundheit zu bringen, und es läßt sich nicht leugnen, daß der hohe Gehalt der Weintrauben an Zucker wohl imstande ist, die Ernährungsverhältnisse körperlich heruntergekommenen Personen zu bessern. Indessen die Beigabe an Säuren ist doch nicht zu unterschätzen, und gegenwärtig macht man von solchen Kuren bei Schwindstucht nur noch als Beihilfe einen beschränkten Gebrauch und vermeidet es unbedingt, durch zu große Mengen von Früchten die Magentätigkeit zu stören. Allein bei Wicht und auf Grund einer gewissen Erfahrung auch bei rheumatischen Erkrankungen spielen Obstkuren noch eine Rolle, wenn auch mehr in der versteckten Form diätetischer Vorschriften. Der Arzt beschränkt bei solchen Kranken die Fleischnahrung und verweist auf Gemüse und Obst, von welch letzterem den Kirschen und Erdbeeren der wohlthätigste Einfluß zugesprochen wird. Diesem systematischen ärztlichen Vorgehen gegenüber muß die laienhafte Uebertreibung der sogenannten „Zitronenkur“ auf das schärfste verworfen werden, und nur Schaden, niemals der erhoffte Nutzen folgt aus dem täglichen Genuß von 15 bis 20

Zitronen, welchen der kritiklose und durch das Gefühl der Verantwortung wenig belästigte Laienpraktiker anzuraten sich erdreistet.

Ein herrliches Geschenk also ist uns im Obst geworden, und gewiß ist es kein Zufall, daß gerade zu jener Zeit die Früchte reifen, wenn die Sonne am heißesten scheint und wir am meisten vom Durst gequält werden und das Bedürfnis haben, ihn zu stillen. Dadurch reizt uns schon die Natur, von dem Obst, das sie uns bietet, reichlich Gebrauch zu machen, und wenn wir es tun, werden wir gewiß manchen Schaden ausgleichen, der in obstarmer Zeit aus unserer Nahrungsweise für uns entstanden ist, und wir werden wesentlich dazu beitragen, daß unser Säftestrom sich befreit von überflüssigem Ballast, unbehindert durch den Körper fließt und wir dadurch leicht und frei werden in unserem Denken und Handeln.

(Aus „Der Weg zur Gesundheit“,
Dr. med. R. Beerwald.)

Un nouveau périodique pour les soldats du service de santé.

Le Soldat Sanitaire Romand, tel est le titre d'un nouveau périodique dont nous venons de recevoir le n° 1 de la première année. Evidemment, on peut se demander s'il est nécessaire aux soldats du service de santé de la Suisse romande d'avoir un journal spécial pour eux? «Son but, dit l'*Editorial*, son but, comme celui de la Société militaire sanitaire, sera avant tout de développer en dehors du service, les connaissances acquises pendant celui-ci.» En outre, le nouveau périodique mensuel doit être le lien entre les sections romandes de la S. M. S. S., entre les officiers, sous-officiers et soldats du service de santé. Il paraît donc avoir un but bien défini, et, s'il le remplit, nous sommes persuadés

qu'il sera nécessairement utile et qu'il pourra rendre de grands services aux soldats sanitaires de notre armée.

Ce journal étant envoyé gratuitement aux membres des sections de la S. M. S. S., trouvera forcément un assez grand nombre de lecteurs. Nous lui souhaitons la bienvenue, et nous serons très heureux de pouvoir constater que *Le Soldat Sanitaire Romand* deviendra un stimulant pour tous les membres d'une société affiliée depuis nombre d'années à notre Croix-Rouge et subventionnée par elle.

C'est donc avec plaisir que nous reproduisons l'article suivant, dû à la plume du major Dr Messerli, et qui est tiré de ce premier numéro:

Quelques notes sur l'activité de la Société militaire sanitaire suisse.

La Société militaire sanitaire suisse (S. M. S. S.) a pour but, comme chaque soldat sanitaire le sait sans doute, de développer et de fortifier en dehors des périodes du service, les connaissances acquises par ses membres, soit à l'école de recrue, soit lors des divers services auxquels ils sont commandés.

Cette société, dont la fondation remonte à 1881, a durant de nombreuses années cherché à réaliser son but en laissant souvent à ses sections le soin d'organiser des conférences, des cours ou des exercices et en organisant chaque année un concours de travaux écrits.

L'activité des sections dépendait avant tout de leurs dirigeants, du comité et souvent même uniquement du président qui était plus ou moins secondé par les officiers médecins ou pharmaciens de la région, lesquels de temps en temps faisaient une apparition au sein des sections pour y donner une conférence ou diriger un exercice de pansement ou de transport de blessés.

Malgré le nombre d'exercices assez élevé organisé par diverses sections et malgré une fréquentation parfois très nombreuse de ces exercices, ceux-ci consistaient avant tout en théories, aussi nos soldats sanitaires après avoir fait quelques années de mobilisation, de 1914—1917, éprouvent-ils le besoin de changer l'orientation de la *Société militaire sanitaire suisse* en organisant des concours sous forme d'exercices pratiques régis par un règlement de concours.

C'est en 1918 qu'eut lieu à Zurich le premier concours de la S. M. S. S., concours qui, malgré les imperfections d'une première organisation de ce genre, fut un succès et une indication sérieuse pour l'avenir.

En 1921 se disputèrent les 2^e concours fédéraux à Lausanne, dont le succès fut complet, si bien que les concours écrits furent dès lors entièrement rayés du programme de la S. M. S. S.

Les expériences recueillies en 1918 et en 1921 conduisirent le soussigné ayant alors les fonctions d'officier et conseiller technique attaché au Comité central, à élaborer des «instructions précises pour l'appréciation des concours de la S. M. S. S.», instructions qui permirent de juger plus exactement et selon une méthode uniforme les concours suivants, ceux de Liestal en 1914 et ceux de Winterthur ce printemps dernier.

Les concours fédéraux de la S. M. S. S. sur l'organisation desquels nous reviendrons de façon plus détaillée, comprennent deux classements: celui des sections et celui des concurrents individuels.

Lors des premiers concours de la S. M. S. S., les sections étaient réparties en trois catégories suivant le nombre de membres sur les rangs; ce classement des sections, les rivalités qui pouvaient

en résulter et surtout le fait que l'unité commandée par les sous-officiers de santé est une escouade et non une section, furent la cause de la suppression des concours des sections dès 1924 et leur remplacement par des concours de groupes, chaque section de la S. M. S. S. pouvant présenter autant de groupes qu'elle veut lors d'un concours fédéral.

A part les concours fédéraux prévus tous les trois ans, la S. M. S. S. a organisé ces dernières années des concours régionaux, des journées régionales d'exercices et des entraînements de marches et divers exercices en campagne ou montagne.

Cette activité, avant tout pratique, qui se manifeste surtout pendant l'été et qui est complétée en hiver par les cours de pansements et les conférences médicales, est certes fort différente de celle déployée par la S. M. S. S. avant la dernière guerre.

L'esprit de la S. M. S. S. a également évolué. — Cette société qui, somme toute n'avait avant 1918 de militaire que le nom, est une organisation au sein de laquelle règne actuellement un excellent esprit militaire et une parfaite discipline militaire, faisant honneur au service de santé et à notre armée; la discipline militaire fut toujours de règle ces dernières années lors des concours et des exercices nombreux et divers de la S. M. S. S.

Tout en développant une saine camaraderie et une cordiale amitié entre ses membres, entre officiers, sous-officiers et soldats, la S. M. S. S. a ainsi réussi à maintenir chez ses adhérents l'esprit militaire, l'ordre et la discipline; à maintenir ainsi vivantes entre les périodes de service militaire, les saines traditions de notre armée suisse.

La *Société militaire sanitaire suisse* fait œuvre utile pour notre armée et notre

pays; chaque officier, chaque sous-officier ou soldat du service de santé a le devoir de la soutenir et d'adhérer à ses sections.

Don ungelunder Kleidertracht.

Die kühlen Herbsttage sind da und mahnen uns, unsere Kleidung der veränderten Witterung anzupassen. Natürlich haben die Frauen bei dieser Gelegenheit wieder einmal „nichts anzuziehen“, aber schwer hält es nicht, sich heute zu orientieren, was Mode ist. In Plakaten und Zeitungsreklame werden wir zur „Modenschau“, „Moderevue“ eingeladen. Modehäuser, große und kleine Kleiderkünstler bemühen sich, in verlockenden Modellen ihre Schöpfungen bekanntzumachen, und die Frauenwelt erfaßt ein Fieber, das Neueste in Farbe, Stoff und Schnitt kennenzulernen, „die moderne Linie“ herauszubringen und ihre Garderobe daraufhin zu ergänzen und zu modernisieren. Sehnsüchtig folgt mancher Blick den reizenden Kleidern und Sachen, die in den glänzenden Schaufenstern der Stadt ausgestellt sind, um sich schließlich resigniert abzuwenden in Gedanken an den magern Geldbeutel

Kommt mir da kürzlich ein alter „Schuncken“*) in die Hände, der sich mit den Modetorheiten, wie sie vor 100 Jahren herrschten, vom gesundheitlichen Standpunkt aus befaßt. Der k. k. Gesundheitsdirektor und berühmte Arzt, Dr. Johann Peter Frank, in Wien, schildert in witziger und anschaulicher Weise die damaligen Auswüchse der Mode, gegen die eine „medizinische Polizei“ einzuschreiten berechtigt sein sollte. Werden wir da nicht ohne weiteres zum Vergleich angeregt und konstatieren, daß „die gute alte Zeit“ Gott sei Dank! vorüber ist und wir uns einer gesünderen und naturgemäßerer Kleidung er-

*) Dr. Joh. Peter Frank, System einer vollständ. medicin. Polizei, Bd. III, Mannheim 1804.